

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BELLETERRE
DISTRICT DE TÉMISCAMINGUE

Belleterre, 12 septembre 2017

À une assemblée régulière du conseil de la ville de Belleterre tenue au lieu ordinaire de ses sessions ce 12e jour de septembre 2017 et à laquelle sont présents :

Diane Lefebvre, Guylaine Breton, Roger Nantel, Nathalie Savard, Cécile Pichette

Absent : Michel Audet

Tous formant quorum sous la présidence du maire monsieur **Bruno Boyer**, il est dix-neuf heures trente.

Huis-clos de dix-neuf heures à dix-neuf heures trente

17-09-01 **Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant ouvert le point affaires nouvelles.

17-09-02 **Adoption du procès-verbal;**

Les conseillers ayant pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 8 août 2017, il est proposé par Guylaine Breton et accepté à l'unanimité que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que présenté.

17-09-03 **Adoption des comptes et salaires du mois d'août 2017 :**

Il est proposé par Nathalie Savard et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les comptes d'août 2017 déjà payées au montant de 4533.36\$ et les comptes à payés au montant de 25 650.29\$ vérifié par le maire Bruno boyer et le conseiller Roger Nantel ainsi que les prélèvements au montant de 6864.07\$ et les salaires nets au montant de 9625.59\$ soient acceptés et payés.

Je, soussignée, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus sont projetées par le conseil.

Signé à Belleterre, 12 septembre 2017

Secrétaire-Trésorière

Période de question

Aucune question

Visite de Madame Lyne Coté, agente de développement économique de l'est Témiscamien (Madame coté explique son travail et ses projets futur)

Invitation à la sureté du Québec à prendre part à la réunion

(L'agent Vincent Talbot- Grégoire et l'agent Lesley McBride sont venu pour réponde aux nombreuses questions du conseil et aussi échanger sur les problématique du village)

17-09-04

Contrat entretien chemin hiver 2017-2019 :

Considérant que nous avons envoyé des demandes écrites à Transport D. Barrette et Fils, Transport Lambert et Transport Beulé;

Considérant le nombre de soumission reçu;

Considérant que Transport Lambert n'a pas répondu;

Considérant de Transports D. Barrette nous à envoyer une lettre disant qu'il ne déposera pas de soumission;

Considérant que la soumission reçu de Transport Beulé est acceptable et que le montant de 50 000.00\$ est satisfaisant;

Il est proposé par Cécile Pichette et accepté à l'unanimité de donner le contrat à Transport Beulé Inc., pour l'ouverture des chemins du Lac-aux-Sables, chemin Belleterre-Laforce et toutes les rues et avenues de la municipalité et autorise le Maire Monsieur Bruno Boyer et la Directrice générale Madame Josée Rivard à signer le contrat fait avec Monsieur Arnel Beulé, directeur des opérations chez Transports Beulé Inc.

17-09-05

Soumission gravier concassé chemin Belleterre-Laforce:

Soumission reçu :

- Transport D. Barrette & Fils Inc. : 15.90\$ la tonne + taxes livraison, chargement et redevances comprise.
- Transport Richard Lambert : 17.50\$ la tonne + taxes, redevances, chargement, livraison comprise
- Transport Beulé Inc. :13.90\$ la tonne + taxes redevances, chargement et livraison inclus.

Il est proposé par Diane Lefebvre et résolu à l'unanimité de prendre Transports Beulé Inc. pour notre subvention de l'amélioration du réseau routier. Le concassé sera livrée fin octobre

17-09-06

Demande du Centre Multifonctionnel de l'est Témiscamien :

Les conseillère Nathalie Savard et Cécile Pichette se retire des discussions puisqu'elles font partie du comité.

Le comité demande une aide supplémentaire puisque les dépenses liées au 75 e anniversaire ont été plus grande que ce qu'il pensait

Il demande donc une somme de 1200.00 \$ pour les aider à payer la facture d'électricité qui a beaucoup augmenté à cause des jeux gonflables, les couts supplémentaires pour les décorations, la facture d'épicerie pour les petites bouchées et le punch, etc...

Considérant le tout;

Il est proposé par Guylaine Breton et accepté à l'unanimité d'octroyer le montant demandé.

17-09-07

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) et retrait des dépenses pour l'entretien hivernal :

Considérant que le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) a été mis sur pied à la suite d'une décision gouvernementale visant à rétrocéder, le 1er avril 1993, la gestion du réseau routier local aux municipalités;

Considérant que lors de ce transfert, les sommes allouées par kilomètre de réseau local, comprenaient une partie pour l'entretien d'été et une autre pour l'entretien d'hiver;

Considérant que le volet principal du PAERRL vise à maintenir la fonctionnalité de routes locales de niveaux 1 et 2 transférées ainsi que de routes locales de même niveau gérées par les municipalités avant le 1er avril 1993;

Considérant que les compensations distribuées aux municipalités visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes;

Considérant que les seuls frais encourus reconnus comme admissibles sont :

- Les dépenses de fonctionnement, soit l'entretien des systèmes suivants :
 - ❖ Sécurité
 - ❖ Chaussée
 - ❖ Drainage
 - ❖ Abords de route
- Les dépenses d'investissement dont l'usage est destiné de façon prépondérante à l'entretien des routes, c'est-à-dire :
 - ❖ Achat de véhicules (camionnettes, camions, véhicules utilitaires, etc.)
 - ❖ Achat de machinerie (tracteurs, appareils, machines, etc.)

Considérant que depuis 2016, toute dépense liée à l'entretien d'hiver des routes locales de niveau 1 et 2 n'est plus admissible au PAERRL; Considérant que le volet principal du PAERRL devrait être conçu afin de permettre aux municipalités visées de s'acquitter adéquatement de leurs responsabilités en matière d'entretien estival et hivernal des routes locales de niveaux 1 et 2;

Considérant que les dépenses liées à l'entretien hivernal représentent une très grande partie des budgets municipaux et qu'elles devraient être incluses dans les dépenses de fonctionnement ainsi que dans les dépenses d'investissement du PAERRL;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Roger Nantel et résolu que la Ville de Belleterre à l'instar de la municipalité de Latulipe-et-Gaboury demande au ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de revoir sa décision et de ne pas exclure les dépenses liées à l'entretien d'hiver de la reddition de comptes du PAERRL :

DE transmettre copie de la présente résolution à toutes les municipalités et MRC du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'au député Luc Blanchette pour appui.

17-09-08

Pavage 1er avenue coin 2e rue :

Suite aux travaux effectué en début septembre 2017, nous avons dû faire une demande au ministère des transports pour une autorisation a brisé le pavage en place.

Il est proposé par Nathalie Savard et résolu que la Ville de Belleterre s'engage à refaire le pavage durant la saison printemps-été 2018 pour laisser le temps au sable de bien se tasser.

17-09-09 **Résolution signature entente collecte et transport des matières résiduelles:**

Il est proposé par Cécile Pichette et accepté à l'unanimité d'attendre plus de développement concernant l'entente relative à l'application du Règlement 189-09-2017 concernant la collecte et le transport des matières recyclables, des déchets et des matières compostables entre la Ville de Belleterre et la MRC de Témiscamingue puisque certains points ne sont pas encore clairs.

17-09-10 **Changement de date conseil d'octobre:**

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité de tenir la rencontre du conseil municipal le 4 octobre au lieu du 10 octobre puisque le conseil n'aura pas le droit de siéger en date du 6 octobre dû à l'élection du 5 novembre 2017.

17-09-11 **Affiche Frein moteur :**

Il est proposé par Guylaine Breton et accepté à l'unanimité de demander au ministère des transports d'installer une affiche frein moteur à l'entrée de la ville de Belleterre sur la route 382 et ce le plus rapidement possible.

Pancarte Manhole (des poteaux seront installés de chaque côté et une bande réfléchissante sera collée autour)

17-09-12 **Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés :**

Il est proposé par Roger Nantel et accepté à l'unanimité de ne pas entreprendre pour l'instant des démarches pour obtenir une politique municipalité amie des aînés.

Discussion sur un ponceau à l'usine de Commonwealth Plywood

17-09-13 **Emploi étudiant :**

Il est proposé par Nathalie Savard et accepté à l'unanimité de garder Vanessa jusqu'à la fin septembre et de la faire travailler les journées qu'elle n'aura pas d'école.

Discussion sur le camping (La fermeture du camping sera la dernière fin de semaine de septembre soit le 1er octobre, l'eau et l'électricité sera coupée durant cette semaine)

Discussion sur des tables de pique-nique (Diane nous reviendra avec des photos et si elle peut des prix)

Période de question

Aucune question

17-09-1 **Levée de l'assemblée :**

Il est proposé par Cécile Pichette et accepté à l'unanimité de clore l'assemblée, il est précisément vingt-deux heures dix lorsque les délibérations prennent fin.

Maire

Secrétaire-Trésorière
Directrice-générale